

**Service de la performance, du financement et de la
contractualisation avec les organismes de recherche**

Paris, le 12 décembre 2023

Département des pratiques de recherche réglementées

Cellule bioéthique : Anne Blondeau-Katouzian

Tél : 01 55 55 86 68

Mél : gestion.conservation@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

DÉCISION

N° AC-2023-5933

Portant autorisation d'activité de conservation et de préparation d'éléments du corps humain en vue de leur cession pour un usage scientifique

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1243-4, R. 1243-57 et suivants,

Vu l'arrêté du 16 août 2007 modifié fixant le modèle de dossier accompagnant les déclarations et les demandes d'autorisation de conservation et de préparation à des fins scientifiques d'éléments du corps humain,

Vu le dossier de demande d'autorisation présenté par Lymphobank S.A.S.U, reçu le 11 octobre 2023 et enregistré sous le n° AC-2023-5933,

DÉCIDE

Article 1^{er}

La société Lymphobank S.A.S.U (2 rue du Professeur Paul Milleret, 25000 Besançon) est autorisée à mener les activités de conservation et de préparation d'éléments du corps humain en vue de leur cession pour un usage scientifique dans les conditions décrites dans le dossier de demande d'autorisation et reportées en annexe.

Article 2

La présente autorisation est accordée pour une durée de cinq ans.

En cas de modification substantielle des conditions d'exercice des activités, le ministre chargé de la recherche peut

demander que soit présentée une nouvelle demande d'autorisation déposée et instruite selon les mêmes modalités et dans les mêmes conditions que la demande initiale.

Pour la ministre et par délégation,
le chef du département des pratiques de
recherche réglementées



Laurent PINON

ANNEXE

à la décision n° AC-2022-5933

Site : Lymphobank

Cession à des fins scientifiques de produits sanguins, tissulaires et cellulaires,
composants ou produits dérivés requalifiés pour la recherche,

Activité : Préparation, Conservation, Constitution
de collections d'échantillons biologiques

**Responsable scientifique ou
responsable coordonnateur
de l'activité :** Eric ROBINET

Série d'échantillons : Oui Non

Nombre de collections : 2